

Tencin Toujours

Tencin pour Tous



Tél. : 04 76 71 36 14 - Internet : www.tencin.net

LE BULLETIN MUNICIPAL DE TENCIN - N°12

OCTOBRE 2017

LE MOT DU MAIRE

Septembre est pour nombre d'entre nous synonyme de rentrée scolaire, marquée cette année par la parution du décret Blanquer permettant de revenir à la semaine de 4 jours. Nous avons fait le choix de nous donner le temps de la réflexion et de la concertation avec les parents d'élèves et les enseignants pour permettre à chacun de préparer au mieux la rentrée de 2018.

Septembre est aussi synonyme de reprise des activités de loisirs que vous avez la chance de pratiquer au sein des associations grâce au réseau de bénévoles qui les animent.

Septembre est enfin synonyme de rentrée pour vos élus qui auront la charge de préparer le budget 2018, avec toutes les nouvelles contraintes imposées par le gouvernement actuel : 3 milliards d'économies demandés aux collectivités, suppression des emplois aidés, suppression de la taxe d'habitation...

L'exercice ne sera pas facile ; mais nous continuerons nos investissements et à tenir nos engagements de campagne.

François Stefani



Vie pratique

Travaux sur la commune

Les écoles

À l'initiative du Conseil municipal des enfants, la réalisation de la seconde cour, côté école primaire, est pratiquement terminée. Elle est composée d'un parcours santé et d'un terrain multi-sports, permettant la pratique de sports collectifs, tels que le football, handball, basket-ball et volley-ball.



Vieux village

L'enfouissement des réseaux secs (électricité et téléphone) est terminé. L'installation de lampadaires à LED moins énergivores est également réalisée Vieille rue, rue du Cèdre et rue de l'Église. Nous lancerons ensuite l'appel d'offres pour la réalisation de la surface qui sera effectuée dans le même style que le haut de la rue.



Stade de Foot

Jouer au foot n'est plus impossible à la nuit tombée !

En effet, deux luminaires à LED ont été installés au stade Pré-Sec, ce qui permettra les pratiques sportives en soirée.



La circulation et le stationnement dans votre quartier

Depuis maintenant plus d'un an, la commune a engagé une réflexion sur la circulation automobile dans le village.

La vitesse et le stationnement anarchique sont deux vecteurs d'insécurité routière. Pour permettre à chacun : piéton, cycle, automobiliste de vivre la route en toute sécurité, la municipalité a décidé d'instaurer des zones 30 où la vitesse sera limitée à 30 km/h et où le stationnement ne sera permis que dans les emplacements matérialisés, la priorité à droite s'appliquera à toute intersection.

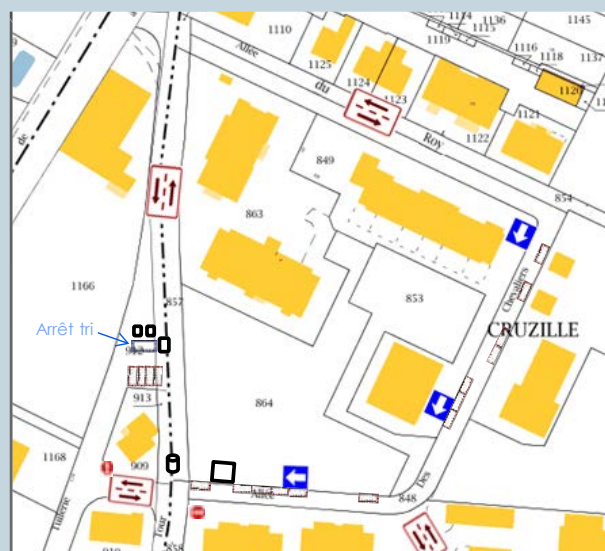
1^{er} secteur « Pré Sec » couvrant les rues : allée Pré Sec, allée des Pins, allée des Tilleuls, allée des Chênes, allée des Saules, allée de l'Étang, les villas Hermine et le Hameau des Dix Quarts.

2^e secteur : « Grande Terre » couvrant les lotissements Grand Pré, Grande Terre et Le Clos du Manoir.

3^e secteur : « Cruzilles » couvrant la route d'Hurtières, l'allée du Roy, l'allée des Chevaliers, l'allée de la Reine, la rue de la Tuilerie, l'impasse du Pré de la Tour, le centre commercial, les lotissements Les résidences du Château, les Cristallides, la Noyeraie, les Tuileries, le Hameau des Tourettes.

4^e secteur : « Béalières/Cotten » couvrant la rue du Martinet, la rue des Béalières, la rue du Noyer Vert, la rue du Cotten, le chemin des Rives, les lotissements Le Cotten, les Noyers Verts, les allées du Noyer Vert, le Hameau des Cascades.

La signalétique et le marquage au sol seront installés ces prochains jours et les contrevenants pourront être verbalisés.



Route d'Hurtières

- Mise en place d'un sens unique depuis la D523 jusqu'au multi-accueil.

Allée des Chevaliers

- 14 places de stationnement.
- Mise en place d'un sens unique.

Rue de la Tuilerie

- 4 places de stationnement au niveau du tri sélectif + un arrêt minute.

Enquête et réflexion

Nous avons travaillé avec les représentants des associations syndicales des jardins de la Moussaye et leur syndic, suite au besoin de places de stationnements exprimé par les habitants de ce secteur.

L'enquête que nous avons effectuée a permis d'établir que le nombre de stationnements est

Résultat de l'enquête

- nombre de logements 159 (SDH le Sinople : 27 et Les Jardins de la Moussaye : 132).

- nombre de stationnements, parkings et garages : 302.

- créations nouvelles (cf. nouveau plan de circulation) : 18.

- nombre total de stationnement : 320 soit 2 places par logement.

Informations

Il avait été demandé à chacun d'entre-vous de nous indiquer le nombre de véhicules par foyer.

89 réponses nous sont parvenues, qui comptabilisent un total de 143 véhicules, soit une moyenne de 1,6 places par logement.

Vie pratique

Bien vivre ensemble

Suite aux travaux d'aménagement de la partie haute de la Vieille rue, la rue du Béal et la rue du Lavoir, il a été installé des panneaux « zone de rencontre ».

Une zone de rencontre est une section ou ensemble de sections de voies en agglomération constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée des véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à **20 km/h**. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable. Le stationnement n'y est autorisé que dans les emplacements aménagés à cet effet.

Article R.417-10 : « Est considéré comme gênant la circulation publique le stationnement d'un véhicule dans les zones de rencontre en dehors des emplacements aménagés à cet effet. Tout arrêt ou stationnement gênant prévu par le présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe.



Cimetière

La reprise des concessions en déshérence est terminée, ainsi que la réfection des allées. Les emplacements récupérés vont de nouveau pouvoir être attribués.

Les travaux vont se poursuivre par le nettoyage des concessions conservées dans le domaine communal.



Séparation eaux pluviales/eaux usées

À partir du 1^{er} janvier 2018, la Communauté de communes prendra la compétence de la gestion des eaux.

Un courrier a été envoyé par la municipalité aux abonnés dont la séparation des eaux pluviales et des eaux usées est à effectuer. Les travaux de séparation des eaux pluviales et des eaux usées sont à effectuer avant le 1^{er} janvier 2018. Les travaux de séparation des eaux pluviales et des eaux usées sont à effectuer avant le 1^{er} janvier 2018.

LAMES Eric 

Affûtage Ré-moulage

*Entretien régulier
des lames et tranchants*

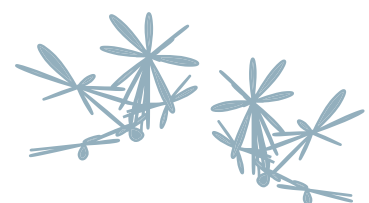
Professionnels et Particuliers

Atelier mobile

Couteaux, Ciseaux, Outils de jardin

contact : 06 61 70 84 64

lameseric38@gmail.com



JOURNÉES DE LA SÉCURITÉ

RÉUNION D'INFORMATION

"Devenir acteur de sa sécurité"

Mardi 10 octobre à 16h
Salle des mariages
Mairie de Tencin

Présentation par le Lieutenant Eric van Renterghem
Gendarmerie du Touvet

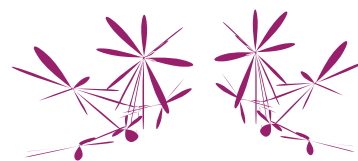
Thèmes abordés

- :: La sécurité au quotidien (sécurité routière, prévention de la délinquance, accidents domestiques, incendies)
- :: Les situations d'urgence et de crise (alerte en cas de crise, conduite à tenir, gestes qui sauvent)
- :: L'engagement citoyen (recrutement, volontariat, garde nationale...)
- :: Les cyber-menaces

Élections sénatoriales

Voici les résultats des élections sénatoriales du 24 septembre 2017 pour le département de l'Isère.

- André Vallini (PS)
- Michel Savin (LR)
- Frédérique Puissat (LR)
- Guillaume Gontard (DVG)
- Didier Rambaud (LREM)

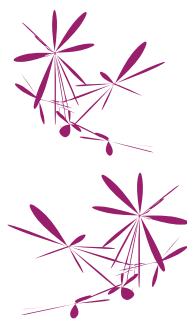


Canton Haut-Grésivaudan

Vos Conseillers départementaux, Martine KOHLY et Christophe ENGRAND, vous recevront de 16h à 17h, à la maison du territoire du Grésivaudan à BERNIN, 71 chemin des Sources.

Mardi 7 novembre 2017
Mardi 5 décembre 2017

Merci de prendre rendez-vous auprès de
Géraldine ROUSSEAU-MORERE
tel : 04 76 00 38 49
mail : geraldine.rousseau-morere@isere.fr



**TU AS ENTRE 16 ET 28 ANS ?
TU ES VOLONTAIRE ?**

**VIENS REJOINDRE LES CADETS DU 4
AUX JOURNÉES DECOUVERTES DU 4^e RCL A GAP.**

L'armée de Terre t'intéresse ?
Le 4^e Régiment de chasseurs limousins
le 3^e samedi de chaque mois au quartier général Guillaume
pour découvrir le métier de soldat, les activités militaires, les entraînements sportifs,
l'agencement et le dépassement de soi.

Viens avec ton repas-froid (trouillis et rangiers fournis).

isere.fr

Conseil municipal



Conseil municipal du 12 juin 2017

Avant d'ouvrir la séance, le Conseil municipal reçoit le nouveau Conseil municipal des enfants et écoute leurs prévisions de travail pour les 2 ans à venir. Ensuite, Messieurs LAMBERT et ANDRÉ, représentants de La Poste exposent les nouvelles dispositions prévues pour le bureau de poste de Tencin. Le Conseil municipal n'est pas favorable à sa fermeture et à sa transformation en agence postale communale et souhaite des horaires d'ouverture adaptés aux contraintes des habitants.

1. Rapport sur l'Eau

Rapport issu du contrat avec Véolia. La commune compte (! (RS` __ēcZ =R Uf d/æ UV jVRf VcèT` ^ acZV V_ " *L#sVe #\$(Ź\$* !!! ^ YUVRf d _eRTYvædç EYVj dZ2fX^ V_æ- tion de 26 % des volumes consommés et le rendement du réseau atteint 96,9 %.

2. Annulation de la délibération n°2257 du 13 février 2017

Cette délibération octroyait une prime au personnel communal lors de son attribution de la médaille du travail, ce qui a été jugé illégal par les services préfectoraux.

Le Conseil municipal propose une compensation en jours de congés en s'appuyant sur la proposition suivante :

20 ans = 2 jours, 30 ans = 3 jours,

35 ans = 3 jours ½ et 40 ans = 4 jours.

Annulation de la délibération et validation de la proposition accordant les jours de congé.

3. Délibération modificative dans les budgets

Budget principal

Des erreurs d'inscriptions ont été portées dans le budget primitif n'altérant pas l'équilibre du budget de fonctionnement.

Six inscriptions de l'avant dernier document de travail` _eēē V_dVZkēVdVe` _ ^` UZ ēvdV_df ZVZ:] T` _gV_e de faire six virements de compte à compte validant les décisions adoptées par le Conseil municipal.

Investissement

Pour les travaux d'éclairage public de la Vieille Rue, virement de 1 469 € pour la fourniture du matériel d'éclairage. Les services du Trésor Public demandent le remboursement du versement d'une TLE versée à tort sur un permis de construire annulé. Un virement de crédit du compte 2115/100 au compte 10226 doit être effectué.

Budget annexe

Dans le cadre de l'opération d'ordre à réaliser pour les opérations de transfert de déduction de TVA, inscription en dépenses/recettes à hauteur de + 1 € pour un montant budgété de 1 061 € et 1 061,12 € à réaliser.

Budget du CCAS

La participation pour le portage des repas appelée en 2017 sera de 4 803,77 €, pour 4 500 € inscrits, virement de 304 € de la ligne 6247 (transport collectif) à la ligne 604 (prestations de services).

GRJZURē _ UV j`V_dV^ SJV UV TVd^ ^` UZ TRē _dZ

4. Prise en charge des frais de formation au CAP Petite Enfance

Proposition de prise en charge des 600 € pour un agent présent depuis 2014.

Validation de la proposition.

5. Convention pour le déneigement de la commune

Ac` a` dZ _ UV T` _} Vc JR adVdRē _ UV Uē_VZV^ V_eUV la commune à Monsieur GIRERD.

Autorisation donnée au maire de signer une nouvelle convention réglant les conditions de cette prestation.

6. Tarifs cantine et garderie périscolaire TAP 2017-2018

Cantine : QF < 700 : 3,44 € (repas) + 0,95 € (garderie)

700 < QF < 1000 : 4,07 € + 1,15 €

1000 < QF < 1500 : 4,12 € + 1,45 €

1500 < QF < 2000 : 4,25 € + 1,65 €

QF > 2000 : 4,25 € + 1,95 €

Garderie : QF < 700 : 0,7 €/heure

700 < QF < 1000 : 1,15 €/heure

1000 < QF < 1500 : 1,45 €/heure

1500 < QF < 2000 : 1,65 €/heure

QF > 2000 : 1,95 €/heure

Adoption de ces propositions.

7. Convention pour le contrôle et l'entretien des poteaux d'incendie

de savoir si nous étions intéressés par la possibilité qu'elle réalise un groupement de commande pour le contrôle des poteaux d'incendie à hauteur de 25 € HT contre les 40 € HT proposés par Véolia.

Autorisation donnée au maire de signer la convention avec la Communauté de communes.

8. Demande de remboursement de l'achat de containers pour les ordures ménagères

Suite à la décision du SIBRECSA de ne plus collecter les ordures ménagères déposées dans des sacs, la commune a fait une commande groupée de containers. Des administrés ayant acheté les leurs avant cette commande ont fait la demande de remboursement de la différence.

Rejet de cette demande.

9. Régime indemnitaire des élus

indice brut terminal de la fonction publique servant au calcul des indemnités de fonction des élus locaux, délibération pour que le régime indemnitaire des élus fasse référence à l'indice brut terminal de la fonction publique en gardant les critères de répartition de ces indemnités tels que mentionnés dans la délibération de 2014.

10. Régime indemnitaire du personnel

Chaque jour d'absence sera décompté dès le premier jour d'arrêt, s'appliquant uniquement aux congés pour maladie ordinaire, les autres types de congés n'entrant pas dans ce décompte.

Adoption de cette proposition.

11. Demande de subvention au Département pour la réfection du chemin de la Taillat

Mandat donné au maire de déposer ce dossier de demande de subvention.

12. Lettre de commande pour la mise aux normes des coffrets de commande de l'éclairage public

Établissement d'une lettre de commande à l'entreprise MONCENIX-LARUE, pour un montant de 10 731,60 € TTC pour mettre aux normes les coffrets de commande de l'éclairage suite à la mise en œuvre de l'opération d'extinction de l'éclairage public.

Mandat donné au maire de signer ce document.

13. Divers

a. Demande de subvention au ministère de l'Intérieur pour les travaux de cheminement piétonnier dans le parc de la mairie

Autorisation donnée au maire de déposer cette demande.

b. Acquisition du logiciel patrimoine

Commande de ce logiciel ayant vocation de permettre le recensement du patrimoine communal et d'établir les besoins en travaux s'y rapportant.

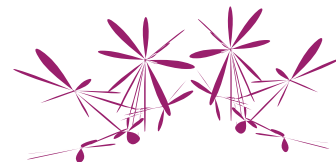
Validation de cette commande.

c. Lettre de commande à l'entreprise MIDALI pour les travaux d'éclairage du terrain de foot

Établissement d'une lettre de commande à l'entreprise MIDALI pour un montant de 8 158,80 €.

Mandat donné au maire pour réaliser cette lettre de commande et autorisation de la signer.

Fin de la séance



Services Techniques

Que font nos employés tout au long de l'année ?

Ils sont appelés à divers travaux de réfection, d'entretien et d'aménagement :

- création de bureaux des élus et aménagement de l'accueil, de sanitaires et du local technique.
- travaux réguliers d'entretien et d'aménagement aux écoles
- entretien de l'espace public : tonte des espaces verts, nettoyage quasi quotidien des dépôts UV TR_Ve/d S`iéd ç aZkRŁ XcRW@d d ZV Rfi incivilités.

Il arrive que quelques personnes impatientes déplorent parfois le manque de réactivité du service ; il faut savoir que les services techniques ne peuvent pas couvrir toutes les demandes en même temps.

Un grand bravo aux employés pour le travail effectué, qui participe au bien vivre commun.

Le projet « MANGER ! BOUGER ! SANTÉ PRÉSERVÉE !! »

À travers son slogan « tous les sports autrement » l'UFOLEP, première fédération sportive de France, accompagne les personnes âgées dans leurs différentes évolutions des publics, des pratiques et des territoires. Fidèle à ses valeurs, elle met le sport au service de toutes les problématiques.

L'UFOLEP s'inscrit comme acteur du « vieillir sans incapacité » et lutte contre toutes les formes d'inactivité. Atouts Prévention (regroupement de 8 caisses de retraite), nous a sollicité pour la mise en place de 6 ateliers sur le thème de la nutrition et les activités physiques et sportives sur votre territoire. Il était donc évident pour l'UFOLEP de collaborer avec Atouts Prévention sur la mise en place de ces cycles d'ateliers.

L'objectif de ce projet est de redonner envie aux participants de retrouver une alimentation saine et une pratique sportive régulière.

Les publics cibles de nos actions sont les personnes âgées de plus de 60 ans vivant à leur domicile de manière totalement autonome (GIR 5 et GIR 6).

L'UFOLEP vous propose la mise en place de 6 ateliers sur votre ville, ces séances sont gratuites pour les participants.



Composition des ateliers :

- 1^{er} Atelier ⇒ Vision globale de la nutrition (jeu sur l'évolution du corps et sa nutrition)
- 2^e Atelier ⇒ Recommandations en alimentation (comment faire ses courses, conserver ses aliments ?)
- 3^e Atelier ⇒ Recommandations en activité physique (marche nordique)
- 4^e Atelier ⇒ Rythme des repas (élaborer ses journées alimentaires)
- 5^e Atelier ⇒ Rythme des activités physiques (découverte d'activités physiques)
- 6^e Atelier ⇒ Ressources pour des pratiques en nutrition (recenser les ressources nutritionnelles)

UFOLEP Comité Régional AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
12 rue du 35^e Régiment d'Aviation – 69500 BRON
Tel : 04 72 37 26 35 – 06 89 04 36 23
Contact : n.ainas@ufolep-aura.com



Invitation

MERCREDI 25 octobre
à partir de 19H30
Maison des associations
de TENCIN
118, Allée Pré Sec



Les prêtres (P. Michel Bernard et P. Jean-Marc Goupil) viennent à la rencontre des habitants, chrétiens ou non, des communes du Haut-Grésivaudan. Ils sont bien conscients que vous ne les connaissez pas beaucoup. Aussi ils vous proposent de les rencontrer.

Ce sera l'occasion de faire connaissance, de poser les questions que vous pouvez avoir sur leur rôle, de dire vos attentes vis à vis de l'Église, etc. Toute personne, quelle que soit son histoire, sera la bienvenue à ce temps d'échange qui se terminera autour de jus de fruits et de quelques douceurs.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter Lucie Martins au numéro suivant : 06.08.24.87.43

La lutte contre le frelon asiatique

Le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire des zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

Bilan 2016 : Un nombre de nids découverts en forte hausse. En 2015 et 2016, le climat lui a été très favorable, ce qui lui a permis de coloniser de nouvelles zones géographiques et de se développer sur sa zone de présence connue.

Le dispositif de surveillance régionale

Un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDS¹ et FREDON²) a été mis en place et décliné au niveau départemental.

En ce point, la lutte consiste principalement à repérer et détruire les nids. Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.

À ce titre, toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

GDS 38 : 09 74 50 85 85 / info@gds38.asso.fr

FREDON : 04 74 86 40 68 / fdgdon38@orange.fr

Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels !

Dr Prémila CONSTANTIN - Vétérinaire pour la section apicole
GDS Rhône-Alpes

1. FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

2. FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles



Déclaration annuelle de ruches

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la connaissance de l'évolution du cheptel apicole, la mobilisation des services vétérinaires, la connaissance de l'évolution du cheptel apicole, la mobilisation des services vétérinaires, la connaissance de l'évolution du cheptel apicole, la mobilisation des services vétérinaires.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une démarche a été mise en place sur le site <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>



En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants : Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr Téléphone: 01 49 55 82 22

À NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2017). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2017).

Relais Assistants Maternels & Multi-Accueil Intercommunal

Le Relais Assistants Maternels du Moyen Grésivaudan (RAM) a déménagé pendant l'été!

Retrouvez-nous au sein du nouveau Pôle petite enfance intercommunal à Tencin, aux côtés du multi-accueil "l'Arche", un très beau bâtiment, tout neuf, tout en bois, il ne passe pas inaperçu avec ses écailles ! Il se situe au croisement de la route d'Hurtières et de l'allée du Roy.

Ouvert aux assistants maternels et gardes à domicile les lundi et jeudi matin pour un temps d'éveil de 9h à 11h et aux parents en recherche d'un mode de garde ou d'informations sur la garde des enfants.

RAM du Moyen Grésivaudan
(Tencin, La Pierre, Champ-près-Froges)
Pôle Petite Enfance
Route d'Hurtières - 38570 TENCIN
06 38 10 94 52

Permanences :

le lundi de 16h à 18h30,
le mercredi de 9h à 12h,
par téléphone ou sur rendez-vous.



La crèche, quant à elle, est ouverte depuis début septembre et permet l'accueil de 30 enfants de 0 à 4 ans. L'espace compte 2 salles de vie, 5 dortoirs, une cuisine, 2 salles d'eau et locaux de change, une salle de repas, 2 terrasses et un jardinet. L'équipe de l'Arche se compose de 13 agents aux métiers diversifiés (éducateurs, animateurs, assistants maternels, etc.).

L'inauguration de l'établissement s'est déroulée le jeudi 28 septembre 2017.



DU NOUVEAU POUR GRE'SY !

GRESivaudan Synergies Associatives Association solidaire pour l'insertion et le développement durable

Tous pour l'emploi durable
et zéro déchet
avec l'association



Tous pour l'emploi durable
et zéro déchet
avec l'association



2 "nouveaux" grands magasins

avec un choix et des prix inégalés

Vêtements : Femme - Homme - Enfant

Livres - Vaisselle - Maroquinerie - Chaussures - Linge de maison

LE TOUVET

- Lundi après-midi
de 14h00 à 18h00
- du Mardi au Samedi
de 09h30 à 12h30
et 14h00 à 18h00



ZA du Bresson
(près du centre de tri de La Poste)



Av. du Grésivaudan
(à côté de Super U)

TENCIN

- du mardi au samedi :
- . en Hiver
09h30 à 12h30 / 14h30 à 18h30
- . en Été
10h00 à 12h00 / 15h30 à 19h30

contact@gresy.fr - Site Internet : www.gresy.fr gresy

Les objectifs d'insertion de GRE'SY :

- donner au moins 12 mois de travail à des personnes en difficulté d'emploi
- les former dans différents métiers : de vente, d'accueil, d'opérations de tri / qualité, de stockage, manutention, divers opérations de production et de couture. Avec un espace dédié à la formation.
- les accompagner dans la recherche d'un emploi avant 18 mois maximum.

Ce projet est à la dimension du Grésivaudan, il s'écarte de toutes idéologies et s'insère dans le plan de lutte contre le chômage et l'exclusion mis en place sur le plan national. Il agit pour le zéro déchet dans une économie circulaire.

Sans subvention de fonctionnement récurrent, **GRE'SY se développe en total auto-financement** pour payer ses emplois et ses frais de fonctionnements.

Déposez facilement vos vêtements et vos chaussures
Bientôt 30 chalets dans le Grésivaudan.

Communes solidaires ayant déjà adopté les chalets de collecte :
Goncelin, Le Touvet, La Terrasse, Lumbin, Biviers, Tencin



Retrouvez tous nos points de
collecte sur : www.ecotlc.fr

GRE'SY, c'est : des emplois et des bénévoles
que vous pouvez rejoindre (tel : 06 76 00 18 88)



Écoles Bellevue



Sur le chemin des écoliers

117 élèves fréquentent l'école maternelle.

170 élèves fréquentent l'école élémentaire.

Bienvenue aux nouvelles institutrices qui rejoignent les équipes enseignantes.

Pour une première prise de contact tout en douceur, la rentrée des tout-petits s'est déroulée en deux temps :

de 8 h 30 à 10 h et de 10 h à 11 h 30

Mme Sandra GAUDARD coordonne les équipes d'animateurs. N'hésitez pas à la contacter au 07 76 90 69 98.

L'équipe d'animateurs accueillant les enfants pendant les temps hors scolaire s'est enrichie de 5 personnes. Bienvenue à Aurélie Dartus, Mélanie Fèvre, Christian Montmayeuil, Christine Ollier Chavrier et Françoise Grillo.

En collaboration avec l'équipe éducative, les parents d'élèves et la commission scolaire, la municipalité a fait le choix de maintenir la semaine des 4 jours 1/2 pour l'année scolaire 2017-2018. En effet, ce rythme fait partie du Projet Éducatif De Territoire ayant une durée de 6 ans. Ce projet a été validé par le conseil municipal des cycles I et II.

Une enquête sera menée auprès de tous les acteurs concernés quant à la rentrée 2018-2019.

En raison de la forte augmentation du nombre des enfants mangeant à la cantine, une nouvelle organisation et un lieu de restauration supplémentaire se sont mis en place. Les CM1/CM2 mangent dorénavant à l'Espace Culturel où ils sont encadrés par trois animateurs.

Mme Brault	Petite section	22 élèves
Mme Pinel	Petite section : 15 Moyenne section : 9	24 élèves
Mme Kemystetter	Moyenne section : 13 Grande section : 10	23 élèves
Mme Rival	Moyenne section : 14 Grande section : 10	24 élèves
Mme Tantolin	Grande section	24 élèves
Total		117 élèves

Mmes Chevalier et Poulet	CP	24 élèves
Mme Garel	CP	25 élèves
Mme Octru	CE1	21 élèves
Mme Challeat	CE1 / CE2	22 élèves
Mme Henriot	CE2	24 élèves
Mme Scaringella	CM1	29 élèves
Mme Alberelli	CM2	25 élèves
Total		170 élèves

La société API RESTAURATION, située à Domène, fournit les repas. Les menus sont visés par une diététicienne et le plat principal est accompagné de légumes et féculents, de quoi fournir de l'énergie à nos écoliers pour l'après-midi d'école.

Des animations par ce prestataire auront lieu pendant l'année.



Quotient familial < 700 : 0,70
 700 < quotient familial < 1000 : 1,15
 1000 < quotient familial < 1500 : 1,45
 1500 < quotient familial < 2000 : 1,65
 Quotient familial > 2000 : 1,95

Quotient familial < 700 : 3,44 (repas) + 0,95 € (garderie)
 700 < quotient familial < 1000 : 4,07 + 1,15 €
 1000 < quotient familial < 1500 : 4,12 € + 1,45 €
 1500 < quotient familial < 2000 : 4,25 € + 1,65 €
 Quotient familial > 2000 : 4,25 € + 1,95 €

IMPORTANT

Les inscriptions cantine, TAP et périscolaire se font via le site Internet. **MERCI DE RÉGLER VOS FACTURES DÈS RÉCEPTION, AU TRÉSOR PUBLIC, sachez qu'en cas de non règlement votre accès sera bloqué.**



Parent'folies - Être parent tout un festival !

Samedi 7 octobre 2017, 9h - 19h

Place Ingrid Bétancourt, 38920 Crolles

Comment mettre les parents à l'honneur ? Soutenir et mettre en lumière leurs compétences, leur rôle, leur diversité ?

Les parents vont avoir leur festival ! Parent'folies, c'est le samedi 7 octobre 2017

et c'est pour tous les parents du Grésivaudan.

Une expérience unique à vivre en famille !

De nombreux ateliers pour petits et grands (parcours motricité, comptines, cuisine radio, slam, Fab lab, hip-hop, cirque, clown, yoga, terre, méditation, espace de jeux, échange d'expériences, repas partagé), et des temps d'échange et de ressource pour les parents l'après-midi et en début de soirée, avec spectacles interactifs et autres surprises.

Ce festival a été concocté par de nombreux acteurs institutionnels, associatifs et professionnels de la vallée. Ce sera le temps fort de la parentalité dans le Grésivaudan, tous les parents et familles sont les bienvenus pour cette première édition.



Les infos de la bibliothèque



PROJECTION - RENCONTRES

Vendredi 3 novembre de 19h à 22h

Ac [VTē _ Uf }] ^ % @ aēcRē _ =f _ V%bV H Z] R ^
Karel, suivi d'un échange entre les spectateurs
et le réalisateur autour d'un buffet convivial

Opération Lune de William Karel

2002 / France / 52' / Point du Jour

=V œR] Z R V f c H Z] R ^ < R d] a f œ f z c R œ - V i Z _ d f c] V d R a -
report des États-Unis avec l'image, le cinéma et leur capacité
à produire du "spectacle". Quelle autre histoire peut se prê-
ter à un tel regard que celle de la conquête spatiale, guerre
d'image et de spectacle avant tout autre chose ? Et si ce n'était
qu'une énorme supercherie initiée par les deux grandes puis-
d R _ T V d O 6 _ œ V ^ V _ d _ X v d V e g e z e d . T V }] ^ ^ ē] V] v d V z e d œ V d
à d'autres, totalement inventés, jouant avec ironie et men-
songe, il a pour but de divertir et de soulever le problème de
l'utilisation des archives, à qui l'on peut faire dire ce que l'on
veut.

EXPOSITIONS

:: du 11 au 29 décembre 2017 : Faune d'Afrique.
Exposition Jeunesse

:: du 3 janvier au 2 février 2018 :
La biodiversité : tout est vivant, tout est lié

:: du 11 au 31 mars 2018 : Les insectes



3 NOVEMBRE 2017 | 19H00

PROJECTION SUIVIE D'UN ÉCHANGE AVEC LE RÉALISATEUR

Espace Culturel de Tencin 574, Av. du Grésivaudan
Entrée libre - Réservation conseillée

Bibliothèques Tencin 04 80 04 24 62 - Le Champ Près Froges 04 76 71 30 10

→ d'infos sur www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr

Tout le programme du Mois du film documentaire sur www.moisdufilm.com



LES HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Lundi / 16h30-18h
Mercredi / 10h-12h et 13h30-18h
Vendredi / 16h30-18h
Samedi / 10h-15h non stop

VACANCES SCOLAIRES

Lundi / 13h30-18h
Mercredi / 10h-12h et 13h30-18h
Vendredi / 13h30-18h
Samedi / 10h-15h non stop

Tél : 04 80 04 24 62
Portail des bibliothèques :
www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr

Au jour le jour

Le 10 juin 2017, spectacles, chants et jeux ont ponctué cette journée spécialement destinée aux enfants.



Au jour le jour

Le 10 juin 2017, de nombreuses animations organisées par U Express et l'association Mich Norman ont eu lieu sur le parking du centre commercial U Express : vente de produits locaux, démonstration de Kick Boxing, exposition de vieilles voitures et spectacle Country.



Le 17 juin 2017, la fête de la musique a vu se produire les groupes Afterwork, Blues ailleurs, The Houblons et Watcha.





Week End Ranch

Troisième rendez-vous Western en ce week-end des 17 et 18 juin 2017. Petits et grands ont découvert de nombreuses activités. Un grand bravo à tous les participants de cette manifestation.



Réception Jérémie Izarn

Le 19 juin 2017, la municipalité a organisé une réception en l'honneur du vainqueur de Top Chef : Jérémie Izarn.

Le Conseil municipal des enfants lui a remis un ensemble de photos lié à son parcours.



Au jour le jour

Cinétoiles

Le 7 juillet 2017 . Cette année, "Kung Fu Panda II" était au programme de Cinétoiles.



Bal et feu d'artifice

Le 13 Juillet 2017 . Pour la première fois, le feu d'artifice a été tiré depuis le parc du château.



Forum des Associations

Le 9 septembre 2017, de nombreuses associations se sont donné rendez-vous pour répondre aux questions des curieux.



vos agendas – À vos agendas – À vos agendas

Foire aux noix le 15 octobre 2017

Le dimanche 15 octobre aura lieu la traditionnelle Foire aux Noix. De nombreux exposants et un vide grenier vous donnent rendez-vous au Parc de la Mairie pour une journée chaleureuse et conviviale.

Bulletin d'inscription pour le vide grenier téléchargeable sur le site de la commune : www.tencin.net ou disponible en mairie.

Soirée Halloween – Le 31 octobre 2017

Espace Culturel à partir de 20h30. Organisée par le Comité des fêtes.

Bibliothèque – Le 3 novembre 2017

À 19h – Projection du film "Opération Lune" de William Karel, suivie d'un échange entre les spectateurs et le réalisateur autour d'un buffet convivial.

Cérémonie du 11 novembre 2017

La cérémonie se déroulera face au monument aux morts dans la matinée. L'horaire précis sera communiqué ultérieurement.

Tournoi Tennis de Table le 26 novembre 2017

1, 2, 3 Bouge vous donne rendez-vous le dimanche 26 novembre pour son Tournoi de Tennis de Table annuel.

Cérémonie du 5 décembre 2017

La cérémonie se déroulera face au monument aux morts. L'horaire précis sera communiqué ultérieurement.

Marché de Noël – 5 décembre 2017

L'association Le Sou des Écoles organise le marché de Noël à l'école Bellevue. Venez nombreux ...

Repas des anciens le 10 décembre 2017

Rendez-vous le dimanche 10 décembre à l'Espace Culturel.

Concert à l'église le 16 décembre 2017

À 17h. Les musiciens du Louvre nous font l'honneur de se produire à l'église de Tencin. Au programme, quatuors pour flûte de Mozart. Venez nombreux ! Tarifs : 20 € adulte et 10 € - de 18 ans. Gratuit pour les - de 10 ans. Réservation sur mdlg.net.

Animation commerciale le 27 décembre 2017

Foire au boudin et animation commerciale sur le parking U Express.

Vœux du Maire le 5 janvier 2018

Le vendredi 5 janvier à 19h à l'Espace Culturel.

- François Stefani
- Catherine Chambon
- Joël Marseille
- France Denans

- Georges Spolitini

Lundi de 14h à 17h • Mardi de 14h à 17h
Mercredi de 9h à 12h et de 15h à 18h
Jeudi de 9h à 11h30 • Vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h

François Stefani –
© Mairie de Tencin, Laurent Cloarec –

Joël Marseille, Robert Fois,
Françoise Colin-Madan

Le Bulletin de Tencin – N° 12, Octobre 2017